

CONTRAT DE FORMATION 2020-21

FORMATION À DISTANCE. PASSERELLE POUR ACCÉDER À LA PROFESSION D'AVOCAT

N° CONTRAT -----

IMPORTANT

- Toute formation commencée est dûe dans sa totalité.
- Aucune confirmation écrite d'inscription ne sera adressée. En cas de report ou d'annulation d'une formation, vous serez contacté individuellement.
- Clôture des inscriptions : 10 jours avant le début des cours ou sans préavis si le groupe est complet.

Photo
à coller

Mme M NOM

Nom de jeune fille

Prénom

N° INSEE ou sécurité sociale

Date de naissance Lieu de naissance

Adresse : N° Rue

Code postal

Ville N° Tél. (domicile)

Profession N° Tél. (portable)

Dernier diplôme obtenu Courriel

Session Novembre

Session Mars

d Conformément à la réglementation vous pouvez vous rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 14 jours suivant votre inscription. Après ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

INSCRIPTION À TITRE INDIVIDUEL

(Si inscription à la charge de l'employeur ou d'un organisme de financement, remplir le formulaire au verso).

FRAIS DE FORMATION : 1250 euros

RÈGLEMENT À FAIRE À RECEPTION DE LA FACTURE

par chèque par virement bancaire

- à libeller à l'ordre de

Agent Comptable de l'Université JEAN MOULIN LYON 3

- à adresser à

UNIVERSITÉ LYON 3
AGENCE COMPTABLE
1C avenue des Frères Lumière - CS 78242
69372 LYON CEDEX 08

Date

Signature
du participant

Signature
Pour le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,
et, par délégation, Le Doyen de la Faculté de Droit
Hervé DE GAUDEMAR

INSCRIPTION À LA CHARGE DE L'EMPLOYEUR OU D'UN ORGANISME DE FINANCEMENT

NOM DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME DE FINANCEMENT

.....
.....

Branche professionnelle (code APE).....

.....

N° Siret (obligatoire)

Adresse

.....

.....

N° de téléphone

Nom du responsable de la formation : Monsieur Alexis BAVITOT

Courriel : alexis.bavitot@univ-lyon3.fr

Montant frais de formation : 1250 euros

SIGNATURE ET CACHET
DE L'ENTREPRISE OU DE
L'ORGANISME DE FINANCEMENT

DATE

SIGNATURE DU PARTICIPANT

Un dossier de formation continue sera adressé à l'entreprise (convention, programme et facture).

→ Chaque session sera mise en place sous réserve d'un nombre suffisant de participants.